

# L'église Saint-Martin de Marclopt

Jacques VERRIER

## Historique

La première mention de l'église de Marclopt, correspond à la première mention du village aux XI<sup>ème</sup>/XII<sup>ème</sup> siècles : « *Ecclesia de Marcloto* »<sup>1</sup>, « *ecclesia de Marcloco* »<sup>2</sup>. Quelques éléments permettent de supposer une antériorité à cette période.

Le premier, le plus subjectif, est lié au vocable de saint Martin à laquelle l'église est consacrée. C'est un vocable ancien qui, très souvent, est lié à une implantation de l'Antiquité Tardive ou du Haut Moyen-Age.

Le second, qui conforte le premier, résulte directement des observations de M. Robin<sup>3</sup> qui, en 1971, a pu observer, lors des travaux d'arasement de la motte, au sud et à l'ouest de l'église, de nombreuses sépultures mais aussi deux « poches » dans lesquelles du matériel archéologique gallo-romain et du Haut Moyen-Age a été découvert.

Le contexte archéologique, assez riche de la commune et, notamment, la présence du tombeau gallo-romain de Titus Audax, monument rare dans le département de la Loire, sont autant d'indices d'une occupation dense du territoire de la commune. Un lieu de culte précoce à l'intérieur ou près d'un habitat gallo-romain est une hypothèse que l'on peut appliquer au cas de Marclopt.

Le vocable est cité en 1360<sup>4</sup>, en même temps que la présence d'un cimetière : « *Cimiterium Beati Martini de Marlop* ». E. Dufour fait état, par une unique mention datant de 1384, d'une église dédiée à saint Georges : « *Ecclesia Sancti Georgii de Marclop* »<sup>5</sup>. S'agit-il d'une erreur, d'un changement éphémère de vocable ou d'une petite chapelle liée à la maison forte ?



Figure 1 : église de Marclopt vers 1450  
Agrandissement de l'Armorial de Guillaume Revel  
Bibliothèque Nationale de France

## Description selon les archives

Le premier document iconographique que nous possédons sur l'église de Marclopt est la représentation faite par Guillaume Revel dans son Armorial. Elle est fragmentaire puisqu'il n'y apparaît que la partie avant du bâtiment, mais elle est néanmoins assez particulière pour que l'on s'y intéresse.

L'agrandissement du dessin (fig. 1) permet de constater que l'auteur a représenté l'église avec un bâtiment en arrière-plan : le dessin des tuiles est différent sur les deux édifices et une ligne horizontale marque le faîte de la toiture de l'église.

Si l'on fait abstraction de cette partie présente en arrière plan, on s'aperçoit que le bâtiment possède une façade surmontée d'un clocher mur ou d'un clocher peigne et percée de deux baies en plein cintre. Sur cette façade, correspondant au niveau de toiture, nous trouvons un décroché formant un angle sous lequel se trouve une ouverture qui paraît carrée. S'agit-il là d'un ornement ou bien d'une symbolisation de la nef de l'église ?

<sup>1</sup> Mention issue du Cartulaire de Savigny qui est copie datant du XVI<sup>ème</sup> siècle, d'actes du XI<sup>ème</sup> siècle. Certains auteurs considèrent cette source comme peu fiable.

<sup>2</sup> Masures de L'Ile Barbe tome 1, p. 117.

<sup>3</sup> Robin, *Marclopt. Découverte d'une nécropole près de l'église*. Groupes de Recherches Archéologiques, 1971/1972.

<sup>4</sup> Série B1867 f°70.

<sup>5</sup> Inventaire sommaire, tome II, p. 165.

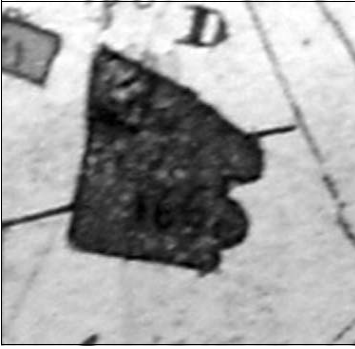


Figure 2 : église de Marclopt  
Agrandissement du cadastre  
Napoléon, début du XIX<sup>ème</sup> siècle

La visite pastorale effectuée en 1658<sup>6</sup> apporte peu d'éléments nouveaux sur le bâtiment par lui-même hormis que celui-ci n'était ni lambrissé, ni voûté et nous indique la présence de plusieurs autels et d'une chapelle.

En 1667<sup>7</sup>, il est mentionné, à propos du château de Marclopt : « ... dans lesquels est l'église et clocher de la paroisse... ». Cette séparation dans la description entre l'église et le clocher pourrait indiquer que les deux formaient des entités séparées.

Cette distinction entre les deux édifices est visible sur le plan cadastral du XIX<sup>ème</sup> siècle (fig. 2) où l'on aperçoit le clocher carré dans l'angle nord-ouest. Sur ce document, l'église apparaît comme un édifice de forme plus ou moins trapézoïdale qui se termine par deux hémicycles qui pourraient correspondre à deux nefs.

Quelques années plus tard, en 1856, T. Ogier nous en livre une description succincte<sup>8</sup> : « L'église de Marclopt sous l'invocation de Saint-Martin, est composée de trois nefs à plafond lambrissé. Elle avait primitivement quatre ar-

ceaux soutenus par de forts pilastres. L'un de ces arceaux a été supprimé sans motif plausible ». La suite, nous apprend que les toitures étaient en très mauvais état. La petite miniature qui l'accompagne (fig. 3), nous montre la façade qui est assez proche de celle que l'on voit aujourd'hui : le collatéral sud, la nef et le clocher forment trois structures accolées.

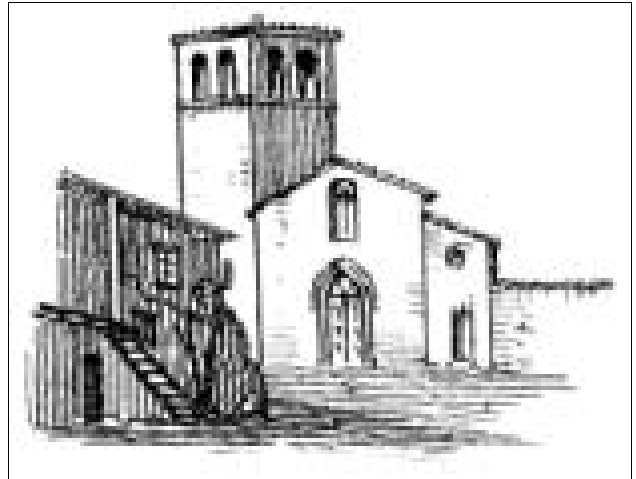


Figure 3 : église de Marclopt  
Miniature de Théodore Ogier, vers 1856

La vue extérieure, présente dans le Forez Pittoresque, est trop lointaine et ne nous apprend rien sur l'aspect extérieur du bâtiment. Le dessin de l'intérieur (fig. 4) confirme la description précédente ; nous y devinons les collatéraux s'ouvrant par des arcs brisés, de part et d'autre de la nef et nous constatons que le plafond est plat, certainement lambrissé.

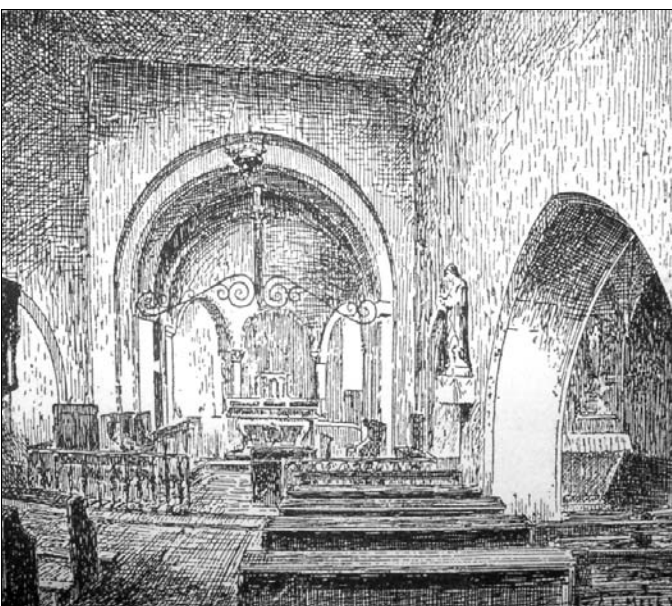


Figure 4 : vue intérieure de l'église de Marclopt, d'après Meley  
Le Forez Pittoresque

### L'église, aujourd'hui

L'état actuel de l'église de Marclopt (fig. 5) est celui d'un édifice composé d'une nef centrale à 3 travées, flanquée de deux collatéraux.

Nef et collatéraux sont voûtés en croisées d'ogives (figure 6) qui retombent sur des colonnettes reposant sur des consoles ouvra-

<sup>6</sup> Visite pastorale de Monseigneur de Neuville, Archives de La Diana, Montbrison (42).

<sup>7</sup> Procès verbaux de visite des châteaux de Forez, 1667, archives de La Diana, f° 57.

<sup>8</sup> Théodore Ogier, « La France par cantons et communes, département de la Loire », Paris, 1856, p. 32-35.

<sup>9</sup> N. Thiollier, « Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins. », en 2 volumes, Lyon, 1889.

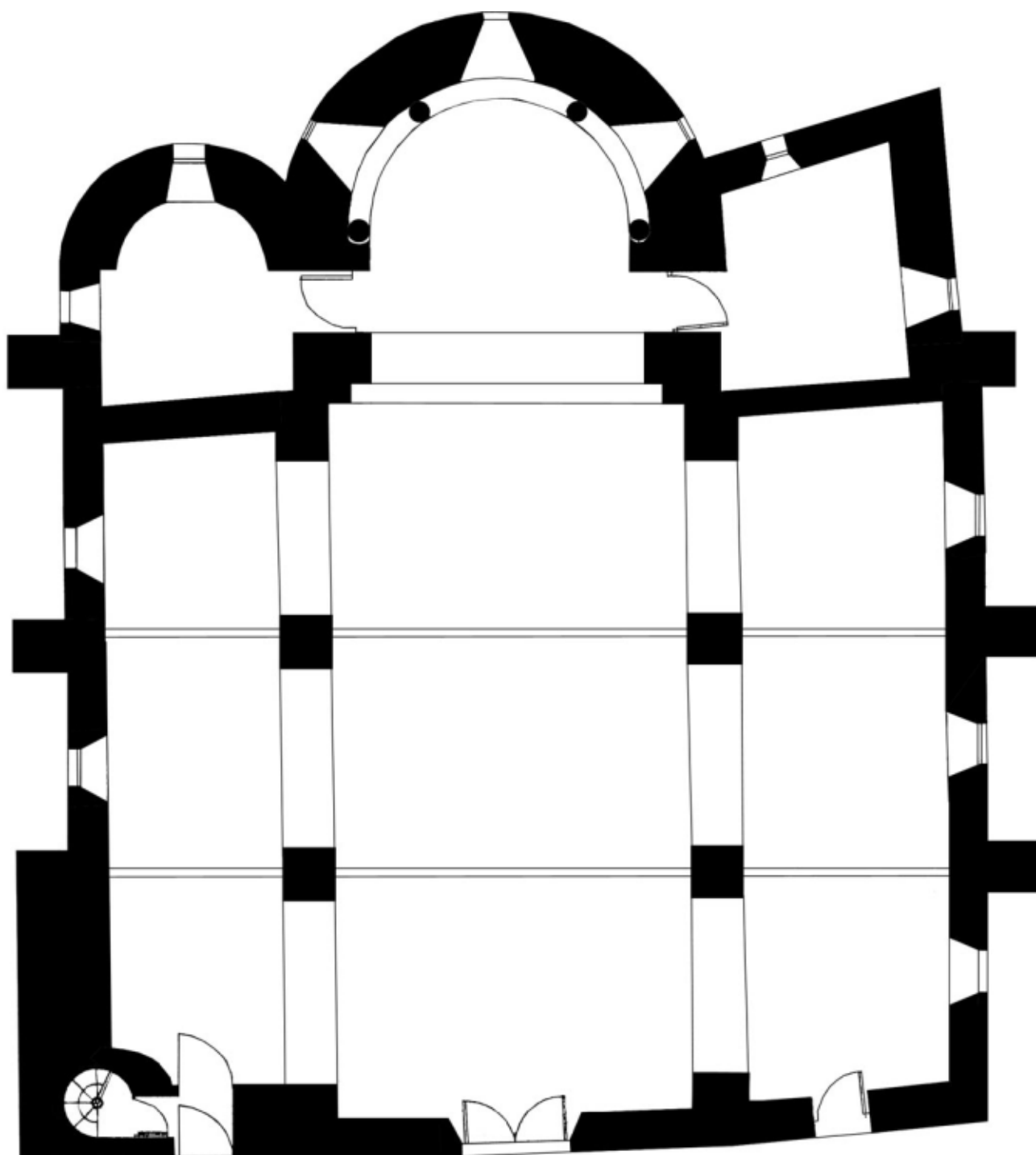


Figure 5 : plan général de l'église de Marclopt  
Échelle 1 cm pour 1 m

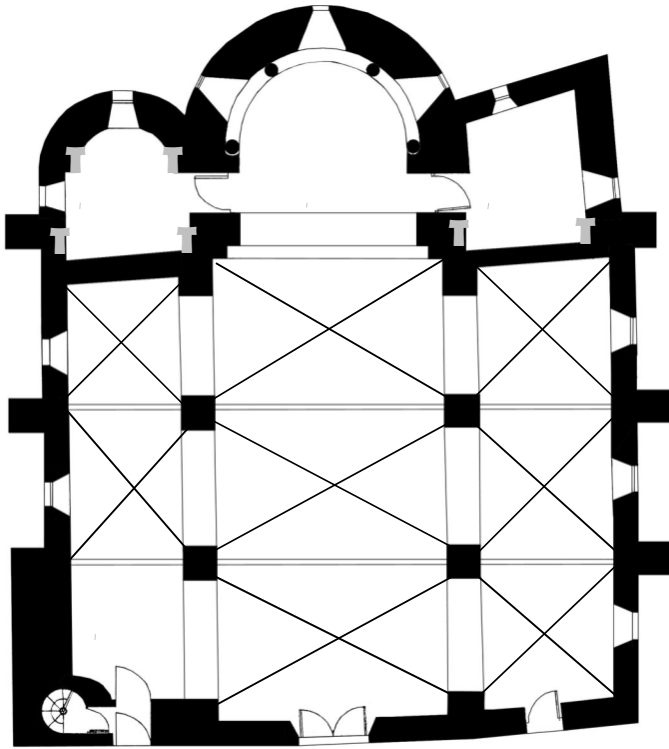


Figure 6 : les couvertures de l'église de Marclopt

T taillloirs

gées hormis la première travée nord sur laquelle repose le clocher. La nef se termine par un arc en plein cintre, suivie d'une très courte travée de chœur dans laquelle se trouve, de part et d'autre une porte donnant accès aux sacristies.

Il s'en suit un second arc en plein cintre et le chœur, sur lequel nous reviendrons. Les collatéraux s'ouvrent sur la nef par des arcs brisés au niveau de chaque travée ; la travée de droite est plus basse que celle de gauche aussi bien au niveau du couverture qu'à celui des ouvertures en arc brisé. Les collatéraux se terminent par un mur plat, les séparant des sacristies et contre lesquels se trouvent les autels dédié à la Vierge à droite et à saint Martin à gauche. Le clocher, sur lequel nous reviendrons aussi, est assis sur la première travée du collatéral nord.

La sacristie de gauche qui sert actuellement de chaufferie, se termine en hémicycle et peut être qualifiée d'absidiole. Nous n'avons pas pu constater si le mur qui la sépare du collatéral est lié ou s'il est en appui. La sacristie de droite a la forme d'un quadrilatère aux quatre côtés inégaux.

Une grande partie des murs de l'église, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont crépis et ne feront pas l'objet d'une description.

#### Le couverture

L'état actuel du couverture, sur l'ensemble des volumes qui forment l'église de Marclopt, est le suivant (fig. 6) :



Photo 1 : vue du couverture de la nef

1. la nef est couverte d'une voûte d'ogives avec des retombées sur des colonnettes reposant sur des consoles ouvragées (photo 1).
2. le collatéral droit ou sud, est couvert d'une voûte d'ogives avec des retombées sur des colonnettes reposant sur des consoles ouvragées.
3. le collatéral gauche ou nord, est couvert d'une voûte d'ogives avec des retombées sur des colonnettes reposant sur des consoles ouvragées hormis dans la première travée, sous le clocher, où la voûte est en plein cintre.
4. la travée de chœur est couverte d'une voûte en plein cintre.
5. le chœur est en cul-de-four.

6. l'absidiole est couverte d'une voûte en plein cintre.
7. la sacristie est couverte d'une voûte en plein cintre.

Le couvrement en voûte d'ogives est le plus récent et il date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ou du début du XX<sup>ème</sup> siècle car il est absent de la représentation de F. Meley, comme dans la description de T. Ogier. Le premier a dessiné un plafond plat et le second parle d'un plafond lambrissé. Il s'agit plus précisément d'un plafond en plâtre sur lattis de bois dont on retrouve de nombreuses traces dans les combles de la nef. On y trouve aussi le niveau de ce plafond sur les murs. Ces

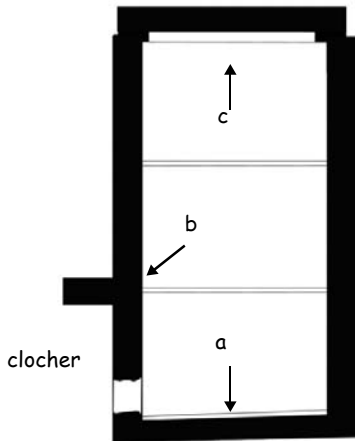


Figure 7 : plan sommaire des combles

derniers étaient recouverts d'un enduit jaune clair qui se terminait par une bande blanche ; la liaison mur/plafond était adoucie par une légère courbure en plâtre. La présence de cette ancienne toiture est importante car elle nous donne plusieurs renseignements :

- le plafond plat était situé plus haut que le voûtement actuel (entre 50 cm et 1 m).  
 - les murs gouttereaux n'ont pas été arasés pour établir le voûtement.  
 - la charpente actuelle est un réemploi de la couverture précédente.

- le plafond plat était situé plus haut que le voûtement actuel (entre 50 cm et 1 m).
- les murs gouttereaux n'ont pas été arasés pour établir le voûtement.
- la charpente actuelle est un réemploi de la couverture précédente.

### Les combles

Mais la visite dans les combles de la nef nous réservait trois autres découvertes intéressantes :

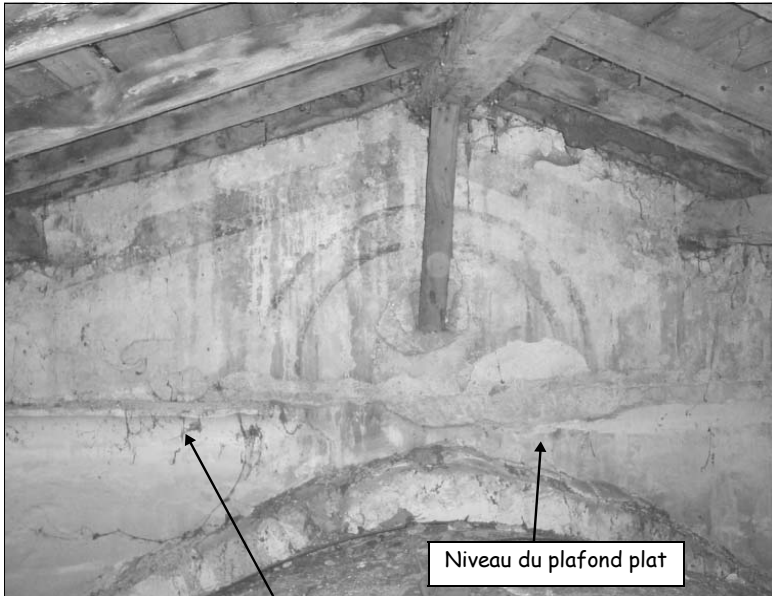
- sur le mur de façade, se trouve un oculus bouché dont on n'aperçoit que la moitié haute (fig. 7 note a et photo 3). Le mur est recouvert d'un enduit blanc laissant apercevoir, par endroits, le pisé employé par les bâtisseurs pour son élévation.
- sur le mur gouttereau de gauche, nous retrouvons le chaînage d'angle sud-est du clocher (fig. 7, note b, photo 2).
- face au mur de façade se trouve un autre mur qui se prolonge à l'extérieur et qui correspond au premier arc en plein cintre de la courte travée de chœur (fig. 7, note c). Ce mur est recouvert d'un enduit blanc qui conserve quelques traces de peintures. Il s'agit tout d'abord d'une bande de couleur rouge sombre formant un chevron dont l'angle intérieur est similaire à celui formé par la toiture (photo 4). Ce chevron est bordé, de chaque côté, d'une bande ocre foncé sur laquelle figurent



Photo 2, ci-dessus : chaînage d'angle du clocher dans les combles



Photo 3, ci-contre : oculus bouché dans le mur de façade



Ci-dessus, photo 4 : motifs peints sur le mur pignon, vu des combles

Ci-contre, photo 5 : détail des peintures, aile d'un ange ?

des motifs au pochoir, peut-être des fleurettes. Au centre, sont peints, sous le chevron, deux cercles concentriques de la même teinte rouge sombre. Il semble que l'intérieur du petit cercle ait été recouvert d'ocre et peut-être y avait-il un dessin ? A gauche de cet ensemble, on aperçoit un fragment de motif ocre, bordé de rouge, ressemblant à une aile et appartenant à un ensemble plus important mais difficile à distinguer en l'état. Cet enduit a été posé sur un autre de couleur claire dont on aperçoit, par endroit, le piquetage ; sa présence ne peut que révéler celle d'une décoration intérieure. Il s'agit donc d'un troisième état de plafond, coïncidant à une toiture en bâtière et à charpente apparente ; cette constatation correspondrait avec la courte description faite lors de la visite pastorale de 1658, il est dit qu'elle n'est « *ni lambrissée ni voûtée* ».

#### La façade et le clocher

L'observation de la façade fait clairement apparaître, trois éléments : la nef, le clocher et le collatéral sud. Cette répartition tripartite apparaît déjà sur la miniature de T. Ogier (fig. 3).

Le collatéral sud est accolé contre la nef dont le chaînage d'angle est bien visible (photo 6) sur toute la hauteur tandis que le mur du clocher vient en appui (photo 7) contre celui de la nef dont on aperçoit le chaînage d'angle sur une hauteur d'environ 2,50 m puis disparaît au profit d'un chaînage propre au clocher. Le mur gouttereau a été, en partie, arasé pour permettre l'élévation du clocher qui est donc contemporain du mur. Les deux chaînages d'angle de la nef offrent la particularité d'être légèrement inclinés, comme si les murs de la nef formaient, à l'origine un fruit, donnant un air trapu à la façade (photo 7).

Chacun de ces éléments est percé d'ouvertures :

- une porte à accolade, agrémentée d'un petit blason (photo 8) qui donne accès au clocher ; le matériau utilisé est le grès. Plusieurs ouvertures, datant de périodes différentes, car-

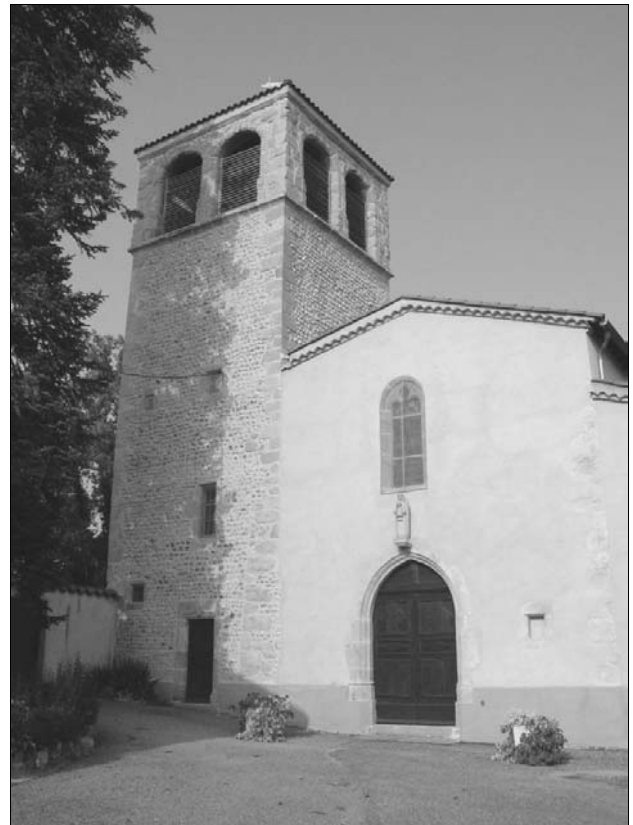


Photo 6 : façade et clocher de l'église de Marclopt

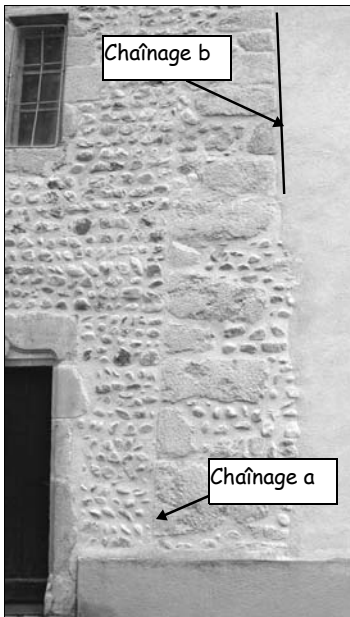


Photo 7 : chaînage nef/clocher

rées ou rectangulaires servent à éclairer la montée d'escalier.

- un portail ogival en granit, à feuillures retombant sur des bases prismatiques, surmonté d'une statue récente de la Vierge et d'une fenêtre trilobée sur la nef (photo 9).

- Une petite ouverture carrée se trouve à droite du portail.

- une porte à accolade surmontée d'un oculus pour le collatéral sud ; le matériau utilisé est le granit (photo 10).

La porte extérieure qui donne accès au clocher est condamnée par un mur de briques. L'accès se fait, à l'intérieur, par une porte simple, dans la première travée du collatéral nord. Elle donne accès à un réduit où se trouve une autre porte (photo 11), elle est en granit dont le linteau est orné d'une accolade. Cette porte s'ouvre sur un escalier à vis.

La porte extérieure qui donne accès au clocher est condamnée par un mur de briques. L'accès se fait, à l'intérieur, par une porte simple, dans la première travée du collatéral nord. Elle donne accès à un réduit où se trouve une autre porte (photo 11), elle est en granit dont le linteau est orné d'une accolade. Cette porte s'ouvre sur un escalier à vis.

Au niveau des deux plus hautes ouvertures (photo 6, note a), une brèche est ouverte dans le mur qui donne accès à une petite pièce dont le sol est constitué par le voûtement de la première travée du collatéral nord. Cette brèche a été réalisée sans soin et le passage n'avait, à l'évidence, pas été prévu par les bâtisseurs de l'escalier. Une autre brèche dans le mur gouttereau, elle aussi peu soignée, donne accès aux combles.

Au sommet de l'escalier à vis, nous atteignons le niveau réservé à la cloche, couvert en partie d'un plancher ; la fin de l'escalier à vis correspond au changement d'appareillage, le galet de la Loire, laisse la place au grès et au granit. Deux ouvertures en anse de panier, munies d'abatsons, se trouvent sur chacune des quatre façades. Le sommet est couvert d'une toiture à pavillons.

Un niveau intermédiaire existe, entre la pièce donnant accès aux combles et celui de la cloche. C'est un niveau dont le plancher occupe les  $\frac{3}{4}$  de la surface et dont l'accès n'est possible que par une échelle.

#### Le chœur et les sacristies

*Intérieur* : il est constitué d'une courte travée comprise entre deux arcs en plein cintre retombant sur des piles rectangulaires. Le premier forme un mur en se poursuivant dans la toiture et à l'extérieur. C'est sur lui que l'on retrouve les enduits des combles. L'abside est circulaire, cou-



Photo 8 : porte du clocher



Photo 9 : portail



Photo 10 : porte du collatéral sud





Photo 11 : porte d'accès au clocher

verte en cul-de-four. On y trouve trois arcatures murales encadrant des ouvertures à ébrasement (Photo 12). Les arcs, construits en petits moellons, retombent par paires sur les chapiteaux, sauf pour les deux chapiteaux situés aux extrémités. Ceux-



Photo 12 : vue d'ensemble du chœur

ci sont composés d'un tailloir formant une sorte de ceinture décorée d'une boucle et d'une corbeille sculptée. Les fûts sont monolithes pour les deux colonnes centrales et en deux parties pour les deux colonnes extrêmes. La base est formée de deux tores reposant sur un piédestal ; l'ensemble reposant sur un bahut orné d'une moulure à cavet.

La sculpture est différente pour chacun des chapiteaux (fig. 7, photos 13 à 22) :

#### Chapiteau 1 (photos 13-14) :

- Face : décor de feuillages, boucle formant un rectangle plein.
- Côté droit : décor de feuillages, boucle formant un rectangle évidé.

#### Chapiteau 2 (photos 15-16-17) :

- Côté gauche : tête de bovidé dont la représentation est assez symbolique (deux cornes disposées à plat sous lesquelles les yeux sont formés par deux anneaux et un cercle plein à l'intérieur ; sous les cornes, une forme triangulaire représente le mufle dans lequel s'ouvrent les naseaux et la bouche. Une petite bande plate en sort, s'agit-il de sa langue ou d'un lien ? Une feuille forme l'angle. La boucle forme un rectangle plein.
- Face : on y voit le visage d'un homme au contour ovale et à la mâchoire carrée. Sous des arcades sourcilières, peu marquées, deux cercles pleins représentent les yeux. Le nez est formé par un trapèze allongé et la bouche par un simple trait. Les cheveux ne sont pas représentés. Deux cornes semblent sortir de sa tête ; elles rejoignent d'un côté, la corne du bovidé et de l'autre un motif cornu. La boucle forme un demi-rectangle plein.

- Côté droit : motif cornu ou à crochets. Boucle formée d'un rectangle évidé au centre duquel figure une demi-sphère. Une feuille forme l'angle.

#### Chapiteau 3 (photos 18-19-20) :

- Côté gauche : décor de feuillages, boucle formée d'un rectangle évidé formant

un X en creux.

- Face : décor composé d'une feuille à chaque angle et d'une feuille centrale lisse. Boucle formée d'un cartouche dans lequel figure un cercle.
- Côté droit : décor composé d'une feuille à chaque angle et d'un anneau avec un cercle plein intérieur. La boucle est lisse, gravée d'un X.

#### Chapiteau 4 (photos 21-22) :

- Côté gauche : motif cornu ou à crochets dont la base ressemble à une pointe de flèche, en position centrale avec une feuille à chaque angle. La boucle est lisse, gravée d'un X.
- Face : motif cornu ou à crochets, dont la base ressemble à une pointe de flèche, en position centrale avec une feuille à chaque angle. La boucle est lisse, gravée d'un X.



Photo 16



Photo 19



Photo 17



Photo 18



Photo 15



Photo 20



Photo 14



Photo 21



Photo 13



Photo 22

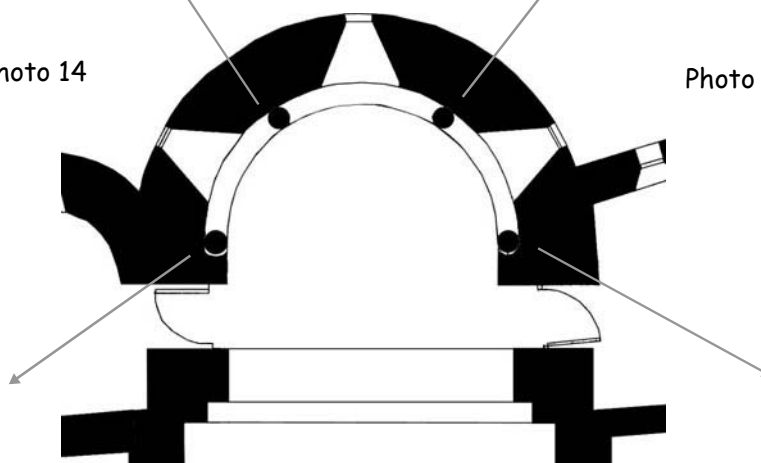


Figure 7 : les chapiteaux du chœur

La sacristie nord est couverte en plein cintre. Elle est éclairée par deux fenêtres à ébrasement. Les murs y sont très épais. On notera la présence de quatre tailloirs/console (fig. 6, repères T). Les murs sont entièrement crépis et ne permettent pas d'autres observations.

La sacristie sud est, elle aussi, couverte en plein cintre. Elle est éclairée par deux fenêtres. On note, ici aussi, la présence de deux tailloirs/console (fig. 6, repères T). Les murs sont entièrement couverts d'un crépi peint.

#### *Extérieur :*

La partie arrière de l'église de Marclopt (photo 23), dont l'appareillage est principalement constitué de galets de la Loire et de quelques pierres de taille, peut être divisée, pour l'étude, en 4 quatre éléments constitutifs : l'abside, l'absidiole nord, la sacristie et le mur pignon. Des travaux récents ont été effectués sur l'église et toute sa partie arrière a été rejointoyée, limitant les observations.

L'abside, en demi-cercle, est recouverte d'un toit de construction récente, oblique à pan unique, assez inhabituel pour ce type de construction ; la couverture en  $\frac{1}{2}$  cône étant la plus connue et la plus répandue. On trouve trois fenêtres de petite taille de type roman ; deux semblent d'origine tandis que la troisième paraît

avoir été rebâtie assez récemment dans l'encadrement rectangulaire d'une ancienne ouverture. En dessous de la fenêtre axiale, quelques belles pierres de taille forment une sorte de décor en V. Un lit de pierres rectangulaires, sur toute la demi circonférence marque un niveau proche du dessous de toit original.

Il est difficile, à cause du rejointoiement récent, de définir si l'appareillage de l'absidiole nord est lié à celui de l'abside. Néanmoins, en l'absence de preuve contraire, il paraît logique de considérer, d'après ce qu'on en voit aujourd'hui, que ces deux éléments sont contemporains. La couverture est aussi de construction récente et inhabituelle, elle est oblique à pan unique ; le sens de la pente est différent de celui de l'abside. Nous trouvons une fenêtre axiale de type similaire à celui de l'abside et une fenêtre de type différent sur le côté.

La sacristie sud présente une architecture incongrue par rapport aux deux éléments précédents : le plan carré de la pièce s'oppose aux plans en demi-cercle. Le mur latéral est caractérisé par la présence d'un chaînage d'angle (photo 24) ; celui du fond, presque plat car il marque un léger angle, forme un autre angle avec l'abside, d'un effet peu gracieux. Le chaînage trouve son homologue dans l'absidiole sud où il forme l'angle d'un léger décroché, à la rencontre du mur droit



Photo 23 : la partie arrière de l'église de Marclopt



Photo 24 : chaînage dans le mur extérieur de la sacristie

du collatéral et du mur en hémicycle de l'absidiole. Cette observation est importante, car elle indique qu'à une époque, il existait une symétrie de la partie arrière de l'église, et que la sacristie actuelle utilise une partie des structures d'une absidiole sud. La couverture est, ici aussi, de construction récente et inhabituelle, elle est oblique (la pente forme deux angles différents) à pan unique ; le sens de la pente est ici différent de celui de l'abside. Nous trouvons une fenêtre « axiale »

de type similaire à celle de l'abside et une autre sur le côté de type différent.

Le premier arc de la nef, nous l'avons vu, se prolonge dans les combles où il est enduit et peint, pour se poursuivre à l'extérieur par un mur pignon qui forme des contreforts de part et d'autre des absidioles. On remarque que ces derniers ont été surélevés lors d'une réfection et l'angle en a été modifié (photos 25 et 26). Ils ont aujourd'hui la même pente que la toiture des collatéraux.

### Essai de chronologie

Le manque de documents ainsi que la présence de nombreuses surfaces crépies, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, ne facilitent pas sa compréhension.

Quelques éléments chronologiques peuvent être avancés mais de grands blancs subsistent et de nombreuses questions restent actuellement sans réponse.

La partie la plus ancienne est constituée par le chœur. Les murs de la nef et de la façade lui sont peut-être en partie contemporains, mais aucun élément ne vient l'affirmer ou l'infirmier.

Cette construction daterait du XI<sup>ème</sup> voire du XII<sup>ème</sup> siècle en se basant sur les sculptures du chœur et sur les mentions les plus anciennes. Nous avons vu que l'absidiole nord semble être contemporaine à l'abside et qu'il existait vraisemblablement une symétrie, donc une absidiole sud.

En l'absence d'éléments architecturaux identifiables avec certitude, deux hypothèses sont possibles pour la poursuite du bâtiment : soit les absidioles se trouvaient dans les bras d'un court transept, soit elles se trouvaient dans le prolongement de collatéraux déjà existant à l'époque.

Il semble que la première hypothèse soit la plus probable car la présence des chaînages d'angle en façade nous indiquent que collatéraux et clocher sont antérieurs à celle-ci. Ce dernier est absent de l'Armorial de Guillaume Revel qui date du milieu du XV<sup>ème</sup> siècle.



Photos 25 et 26 : mur pignon et modification



Photo 27 : saint Martin patron de Marclopt

L'état suivant, tel que l'on peut le deviner sur l'Armorial peut être interprété de deux façons :

- la première est que l'église possédait une façade se poursuivant par un clocher mur. C'est ce qui, sur le dessin, semble le plus probable et le plus réaliste.

- La seconde possibilité est que l'église possédait un clocher peigne situé entre la nef et le chœur ; il faudrait, pour cela, que le dessin de la façade qui présente un décroché

formant un angle soit la symbolisation de la nef de l'église (fig. 1), ce qui semble difficile à admettre. Telle que se présente l'église aujourd'hui, l'hypothèse serait possible par la présence de la courte travée de chœur et surtout par celle du mur formant un pignon et qui pourrait être un vestige de ce clocher peigne. Nous avons vu que les parties hautes de l'édifice ont subi de nombreux remaniements, notamment la toiture de la nef, les toitures de l'abside et des absidioles qui ont été abaissées et modifiées. En l'état de nos observations et de nos connaissances, nous privilégierons la première hypothèse.

Sans doute au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle, le clocher fut bâti en appui sur le mur gouttereau nord. Il est probable, qu'à l'époque, son accès se faisait par l'extérieur, par la porte actuellement bouchée et qu'il formait un espace autonome avec une petite pièce dans la partie basse, ce qui expliquerait la présence d'une porte d'entrée et d'une porte d'accès au clocher.

A des époques inconnues, une ou plusieurs chapelles furent construites au nord dans le prolongement de l'absidiole formant probablement une sorte de collatéral reliant l'absidiole au clocher.

Le sort de l'absidiole sud est encore plus obscur : y a-t-il eu un collatéral à cette période ?

Ce que l'on constate, c'est qu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, sur le cadastre Napoléon, l'édifice bien qu'assez mal représenté, semble n'avoir qu'une nef et un collatéral au nord. Celui du sud

daterait donc de ce siècle puisqu'il est présent dans la description de T. Ogier. Si c'était le cas, il est remarquable que les constructeurs aient bâti les ouvertures du collatéral avec une pierre identique et dans un style proche.

Deux différences peuvent être trouvées dans la construction : tout d'abord, la différence de hauteur du voûtement, celle des arcs brisés ainsi que la décoration que l'on retrouve au pied de chaque angle des piles du collatéral nord qui est absente sur le collatéral sud. Ce sont de maigres renseignements pour permettre de dater cette partie de bâtiment.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les voûtements sont repris dans leur totalité en conservant la toiture existante, donc en diminuant la hauteur de la nef. A cette occasion il est possible que d'autres éléments soient repris. Cette refonte explique d'ailleurs la grande unité intérieure que l'on constate lorsque l'on entre pour la première fois dans l'église de Marclopt.

L'église de Marclopt est indéniablement d'un grand intérêt historique et architectural. De nombreuses questions restent en suspens, aussi bien au niveau de son plan, de son aspect ancien que de sa chronologie.

Mes remerciements vont à Mireille Busseuil et Daniel Villermet pour leur aide et leur soutien tout au long de cette étude.

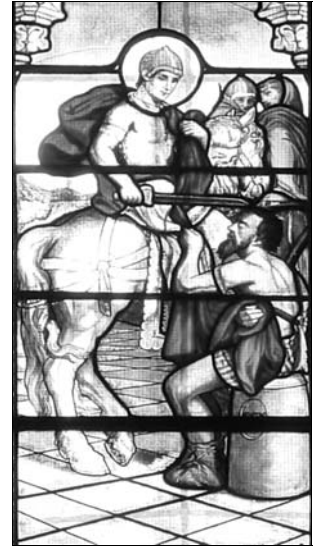


Photo 28 : vitrail de la façade représentant la Charité de saint Martin, scène la plus représentée de sa vie